

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

INDICE VALOR

Parts C (Capitalisation) : FR0007493390

Parts D (Distribution) : FR0007492566

Ce Fonds est géré par **CONSERVATEUR GESTION VALOR**

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La classification du Fonds est : Actions françaises.

Le FCP a pour objectif sur une durée de placement recommandée de 5 ans, de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice CAC 40 ESG calculé dividendes réinvestis, quel que soit son évolution. L'OPCVM est un fonds à gestion indiciaire et aura pour objectif de maintenir l'écart de suivi entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle de l'indice à un niveau inférieur ou égal à 1 % ou à 5 % de la volatilité de l'indice de référence. Le fonds pratique une gestion indiciaire par l'intermédiaire d'une répllication physique.

Pour atteindre son objectif de gestion, le FCP investit dans les actions composant l'indice de référence défini ci-dessus, en respectant la répartition mise en œuvre par ce dernier dans le choix des actions. Cet investissement peut être complété, afin de pouvoir gérer de manière souple les flux de souscriptions et rachats du FCP, par des investissements en Trackers CAC 40 ESG. Le gérant peut anticiper l'entrée ou la sortie d'une valeur dans un souci de recherche de meilleure répllication de l'indice.

- ✓ Le Fonds a vocation à être exposé à 60 % minimum de son actif aux marchés des actions françaises.
- ✓ Afin de respecter les contraintes d'éligibilité au PEA, le FCP est en permanence investi à hauteur de 75 % minimum de son actif sur les actions françaises ou européennes.
- ✓ Le Fonds peut investir en parts ou actions d'OPCVM/FIA, classifiés « Actions » dans les limites suivantes :
 - 50 % maximum en parts ou actions d'OPCVM français ou européens Il s'agira essentiellement d'ETF CAC 40 ESG.
 - 30 % maximum en parts ou actions de FIA français respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier
- ✓ Le Fonds pourra ponctuellement détenir des obligations, des titres de créances et/ou des instruments du marché monétaire dans le but de rémunérer une trésorerie excédentaire ou encaisser des revenus supplémentaires si nécessaire.

Le Fonds n'utilisera pas d'instruments financiers à terme.

Les critères environnementaux sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'indice CAC 40 ESG est représentatif des quarante entreprises françaises ayant les meilleures pratiques sociales, environnementales et de gouvernance des 60 valeurs du CAC Large 60 (regroupant le CAC 40 et le CAC Next 20).

Les parts C du Fonds capitalisent leurs résultat net et plus-values nettes réalisées ; Les parts D du Fonds distribuent leur résultat net et capitalisent et/ou distribuent et/ou reportent leurs plus-values nettes réalisées sur décision de la société de gestion.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 18 heures 30 chez Conservateur Finance (J) et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative valorisée aux cours de clôture J+1, calculée et publiée en J+2 (soit à cours inconnu). Les règlements sont effectués à J + 3, J étant la date de centralisation.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

Rendement Rendement
Potentiellement plus faible Potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée.

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des actions françaises sur lequel il est investi.

Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements envers l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,5 %
Frais de sortie	0,5%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.60 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins.

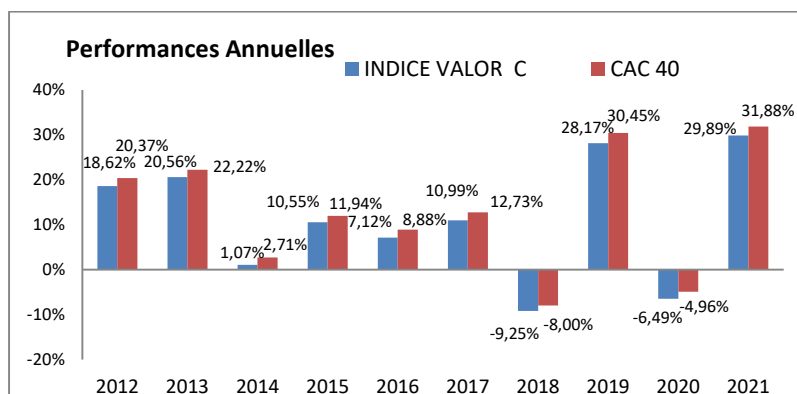
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en Septembre 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements ».

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au passage intitulé « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.conservateur.fr

PERFORMANCES PASSES



Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances du fonds et celles de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performances prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 04 Avril 1995

Date de création des parts C : 04 Avril 1995

Date de création des parts D : 04 Avril 1995

Devise de référence : Euro

A compter du 20/06/2014, le FCP s'est transformé en OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Performance Part D 2021 : 29,88%

Au 14/04/2022, le FCP a changé d'indicateur de référence, l'indice CAC 40 ESG a remplacé l'indice CAC 40. L'objectif de gestion et la stratégie d'investissement ayant évolué à compter de cette date, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de : CONSERVATEUR FINANCE 59, rue de la Faisanderie - 75781 PARIS Cedex 16 - Tél. : 01 53 65 72 31. www.conservateur.fr. Ces informations sont disponibles en français.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Lieu de publication de la valeur liquidative : locaux de la société de gestion et du commercialisateur, site internet du commercialisateur : www.conservateur.fr, base GECO : www.amf-france.org.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Les détails de la politique de rémunération est disponible à l'adresse www.conservateur.fr.

La responsabilité de CONSERVATEUR GESTION VALOR ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. La société de gestion CONSERVATEUR GESTION VALOR est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers

(AMF). Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/11/2022.